

MAG

Août 2007 🛦 n°120

INDUSTRIE ET NUTRITION : LES INDUSTRIELS REUNIONNAIS AU RENDEZ-VOUS

Nous vivons dans le domaine de la nutrition un véritable paradoxe, avec d'une part une offre alimentaire qui n'a jamais été aussi diversifiée et d'autre part des problèmes de santé publique croissant, au premier rang desquels l'obésité. Cela a amené les autorités publiques à légiférer pour "mettre de l'ordre" dans l'information du consommateur, fixant de la sorte de nouvelles obligations réglementaires aux industriels. Au niveau européen : le règlement relatif aux allégations nutritionnelles est applicable depuis le 1er juillet 2007, sachant que les profils nutritionnels à respecter par les produits seront définis au plus tard en janvier 2009

Au niveau national : depuis le 1er juin 2007, les messages publicitaires doivent être accompagnés d'informations à caractère sanitaire. Quant au 2ème PNNS (Programme national Nutrition Santé), il incite les industriels à s'engager sur des progrès de l'offre alimentaire, qu'un observatoire aura pour vocation d'évaluer.



Photo : Microsoft Office Online

Les industriels réunionnais veulent réagir de façon constructive à ces évolutions et participer de façon citoyenne à l'amélioration des pratiques alimentaires locales.

L'ADIR les a réunis le 11 juillet dernier pour un échange avec la DRASS et la DSV, sur l'état de santé de la population réunionnaise, et les impacts des nouvelles réglementations en termes de traçabilité, de formulation et d'étiquetage, mais aussi des initiatives en cours.

Ainsi, Crête d'Or-Avicom a présenté l'expérience menée auprès de son personnel avec l'aide de nutritionnistes pour le sensibiliser aux principes d'une bonne hygiène alimentaires.

Trois chantiers émergent à l'issue des débats :

- L'adaptation des réglementations nationales et communautaires au contexte local avec deux priorités : la prise en considération des caractéristiques génétiques et culturelles de la population réunionnaise et la mise en valeur des produits locaux ;
- L'analyse approfondie des nouvelles règles et de leur applicabilité;
- Le rapprochement avec les collectivités. L'association de tous les maillons de la chaîne est fondamentale, grande distribution incluse. Tous doivent prendre leurs responsabilités;
- Les industriels s'y engagent. Mais, il ne faut pas confondre les rôles : le premier enjeu reste l'éducation parentale et scolaire, et là, c'est aux pouvoirs publics d'agir.

Nous sommes partagés entre l'impression de quiétude qui prévaut grâce à une activité économique qui reste correcte malgré la période dite « des vacances » et la pression qui monte avec la préparation des textes et documents, déterminants pour notre avenir, qui seront « sur les tables » en Septembre.

La TVA NPR est annoncée comme devant être profondément modifiée dans ses modalités. Nous contestons la forme et le fond du rapport qui a été présenté en Juillet par l'Inspection Générale des Finances. Les entrepreneurs de la Réunion sont des gens sérieux et responsables, capables d'utiliser raisonnablement le mécanisme TVA NPR, qui est simple, pour continuer le développement de l'île, en cours depuis des années.

Le Projet de ZFGA (Zone Franche Globale d'Activités), partie importante du programme du Président Sarkozy, est très intéressant. Nous devons être vigilants pour que les mesures prévues par la LOPOM restent la partie centrale des dispositifs d'intervention de l'Etat.

Les APE (Accords de Partenariat Economique) qui doivent cadrer les relations douanières entre l'Afrique de l'Est et du Sud et l'Union Européenne (dont nous sommes) sont en cours de négociations (difficiles) pour être signés à la fin de l'année. La Réunion, qui est ce qu'elle est, « gêne » les négociateurs. L'octroi de mer, sur l'existence duquel jusqu'en 2014, il ne peut y avoir de transaction et le dynamisme de notre économie, largement ouverte sur le monde et capable de fournir de multiples services, constituent en quelque sorte « des anomalies ». Avec l'Etat (qui doit continuer à affirmer sa détermination à Bruxelles) la Région et nous autres socioprofessionnels, la coordination offensive doit être parfaite.

Les liaisons maritimes sont en train de se modifier insensiblement : le Sud de l'Océan Indien n'est plus sur les grandes lignes Extrême Orient-Europe. Nous ne devons pas être « marginalisés ». Sinon à quoi serviraient les lourds investissements en cours au Port ? Des études sérieuses doivent rapidement être organisées.

Et puis il y a les dossiers permanents des entrepreneurs, sur fond de hausses des matières premières (quand elles sont disponibles).

Il y a de quoi faire ! Courage

> Maurice CERISOLA, Président de l'ADIR le 2 août 2007

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA RÉUNION

PAROLES DE PARTENAIRES « QUI OSE GAGNE! »

Imaginer une sortie de crise de la France n'est pas très compliqué en soi. Tout n'est qu'une question de courage et de détermination avec en sus un certain sens des priorités et j'en vois trois :

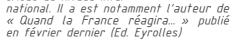
La 1ère chose est d'arrêter sans attendre cette hémorragie financière qui vide l'Etat de sa substance et asphyxie le pays avec un niveau d'endettement qui devient insupportable. Il est lié à un déficit public structurel démentiel, à la faillite de notre système de solidarité et surtout à un fonctionnement des dépenses de l'Etat qui ne sont plus sous contrôle. Il faut arrêter très rapidement, voire brutalement cette dérive comme ont su le faire les canadiens. Il faut surtout redonner aux circuits économiques les marges de manœuvre dont ils ont besoin pour retrouver cet oxygène qui manque cruellement à notre pays. Il faut à tout prix éviter au pays d'être frappé d'aplasie, premier symptôme fatal d'une hémorragie.

La 2^{nde} action est de remettre la société civile au cœur des grandes transformations que ce pays doit désormais entreprendre. Après trente années de dérives ou tout le monde a confondu la redistribution collectiviste et la satisfaction hédoniste, il est plus que temps de renouer avec la réalité. Pour cela il faut que nous fassions notre deuil des acquis d'un passé qui est révolu en mettant en œuvre un nouveau contrat social et de nouveaux types de partenariats. Si nous ne voulons pas que les capitaux, les jeunes, les innovateurs partent et s'installent ailleurs il faut qu'ils soient autour de la table et qu'ils aient enfin leur mot à dire. Pour cela il faut qu'ils aient confiance et qu'ils y croient durablement. Il faut remettre les leaders au centre du jeu collectif.

La dernière action est de travailler sérieusement notre positionnement stratégique sur le moyen terme. Survivre, reconstruire n'a d'intérêt que si nous avons quelque part l'espérance d'une renaissance du pays. L'avenir du monde se joue du côté de la Chine, de l'Inde, du Brésil, c'est-à-dire sur d'autres mers, d'autres continents et d'autres univers de pensée et de vie que ceux qui ont contribués jusqu'à présent à notre richesse. Cela suppose surtout que nous sachions valoriser nos talents et imaginer sur quel type de leadership nous allons nous affirmer. Pour y arriver il faut dès maintenant réhabiliter le goût de la victoire et le sens de l'audace à tous les niveaux.

Xavier GUILHOU www.xavierguilhou.com

X. Guilhou a depuis 30 ans une pratique pluridisciplinaire de la gestion des risques et des crises au niveau inter-



ou.com epuis 30 ue plurila gess et des

4 NOUVEAUX ADHERENTS

Le Conseil d'Administration de l'ADIR du 19 juillet a validé l'adhésion de 4 nouveaux membres et l'on peut dire que l'Est est à l'honneur. Bienvenue à :

- E.M.R. (Enseigne & Maintenance Réunion) fabrication d'enseignes et signalétique à Ste-Marie, dirigé par José et Michel HERRAIZ,
- LIQUORISTERIE RIVIERE, fabricant de
- spiritueux à St-Benoît dirigé par Daniel RIVIERE.
- REUNIPUB de St-Benoît, fabricant d'enseignes dirigé par Jean André RAMSAMY,
- SOJA d'ASIE, fabricant de spécialités à base de tofu et soja à Ste-Suzanne, dirigée par David NARAYA-NIN

ANALYSE DES EFFLUENTS INDUSTRIELS

Depuis 2002 et en réponse à la directive communautaire 2000/60/CE, le Gouvernement français lance dans chaque région une action de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau par les installations classées (action RSDE), pilotée à La Réunion par la DRIRE. La problématique de gestion des effluents industriels étant une préoccupation croissante de ses adhérents, l'ADIR se propose de relayer cette action sur le plan local.

En plus d'une sensibilisation, l'objectif est de fournir aux adhérents volontaires, une photographie de leurs effluents via un échantillonnage prélevé et analysé par un prestataire local. Financée à hauteur de 70%, cette analyse permettra à l'industriel d'anticiper les évolutions réglementaires sur les effluents grâce à une meilleure connaissance de l'impact environnemental de son activité.

Contact : ADIR, Hélène CHARLON

Arrivées- Départs

Bienvenue à Philippe VINCENT, nouveau Directeur Administratif et Financier de VEOLIA EAU – CGE qui remplace Patrick RAYNAUD. Gilles VERNAY, Responsable clientèle Entreprises à la BNP Paribas Réunion est remplacé par Frédéric BARBIER.

Construire durablement

Le concours Holcim Awards destiné à promouvoir la construction durable est ouvert à tous, entreprise ou institution, architecte, paysagiste, promoteur, étudiant, chargé d'opération, investisseur, ... Initiative de Holcim Foundation, son objectif est d'apporter des réponses technologiques, environnementales, socio-économiques et culturelles durables intégrées à la construction contemporaine. 5 compétitions régionales permettent de distinguer les projets dont les lauréats seront retenus pour la finale mondiale. Lors du concours 2005-2006, plus de 3.000 projets venant de 120 pays différents ont été soumis dont 2 pour La Réunion.

Infos : www.holcimawards.org,

pays "Réunion"

Dossiers SLAE 2006

Nous attirons l'attention des bénéficiaires du SLAE 2006 sur le dépôt des dossiers export réalisés complets auprès de l'ADIR avant le 30 septembre 2007.

Infos : slae@adir.info

Agenda

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADIR se tiendra le vendredi 12 octobre 2007 au Port.



La Réunion, terre d'industrie écrit par Daniel Vaxelaire et l'ADIR retrace l'histoire de l'industrie à La Réunion. Disponible en librairie, sur internet (www.livranoo.com) et à l'ADIR, 39€. Tarif dégressif, nous consulter.